







Abonnez-vous  
gratuitement  
aux BSV de la  
région Occitanie

### A retenir

<b>MILDIU</b>	Chaque pluie ou rosée peut potentiellement provoquer des repiquages préjudiciables sur grappes. Restez vigilants!
<b>OÏDIUM</b>	Surveillez plus particulièrement les parcelles ombragées.
<b>BLACK-ROT</b>	Attention des contaminations sur grappes non négligeables peuvent se produire en cas de fortes pluies.
<b>FLAVESCENCE DOREE</b>	Les dates pour le T2 sont en cours

### MÉTÉO

#### Prévisions du 11 au 16 juillet 2018

	Mer 11	Jeu 12	Ven 13	Sam 14	Dim 15	Lun 16
Températures	18 32	17 24	16 25	15 29	16 31	18 31
Tendances						

### STADES PHENOLOGIQUES

<b>Marcillac</b>	Grain de pois (31) à Fermeture (33)
<b>Entraigues, Estaing</b>	Grain de pois (31)
<b>Millau</b>	Grain de pois (31) à Fermeture (33)

Dans certaines situations, avec la coulure, la fermeture de la grappe ne sera jamais effective. Quelques impacts de grêle sont signalés sur la commune de Nauviale.

### MILDIU (*Plasmopara viticola*)

#### • Situation au vignoble

- x **zone Millau** : La situation est stable. Une reprise de la sporulation est observée depuis les orages.
- x **zones Entraigues – Estaing** : La situation est stable. Une reprise de la sporulation est observée depuis les orages.
- x **zone Marcillac** : On ne relève pas de nouvelles taches mais une réactivation de la sporulation suite à l'orage de mercredi. Le TNT de Bruejols est arrêté car trop impacté par le mildiou.

Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET TOLOSAN Cx  
Tél 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution  
ISSN en cours

Comité de validation :

Chambre d'agriculture du  
Gers, Chambre régionale  
d'Agriculture d'Occitanie,  
DRAAF Occitanie

## • Données de la modélisation

x **Potentiel Système** : Calcul à partir des données radar : Bruéjous-Balsac, Compeyre, Entraygues, Marcillac ; et de la station météo fixe : Valady

**Situation de J-7 à J** : Les cumuls dus aux orages enregistrés par notre réseau d'observation ont été très hétérogènes la semaine dernière mais tous les secteurs ont été arrosés. Ceci permet à la pression exercée par le mildiou d'être en hausse sur la majorité des secteurs. A ce jour, elle est toujours hétérogène sur la zone : encore forte sur les secteurs de Compeyre, Entraygues, moyenne sur le secteur de Marcillac et faible sur les secteurs de Balsac et Valady.

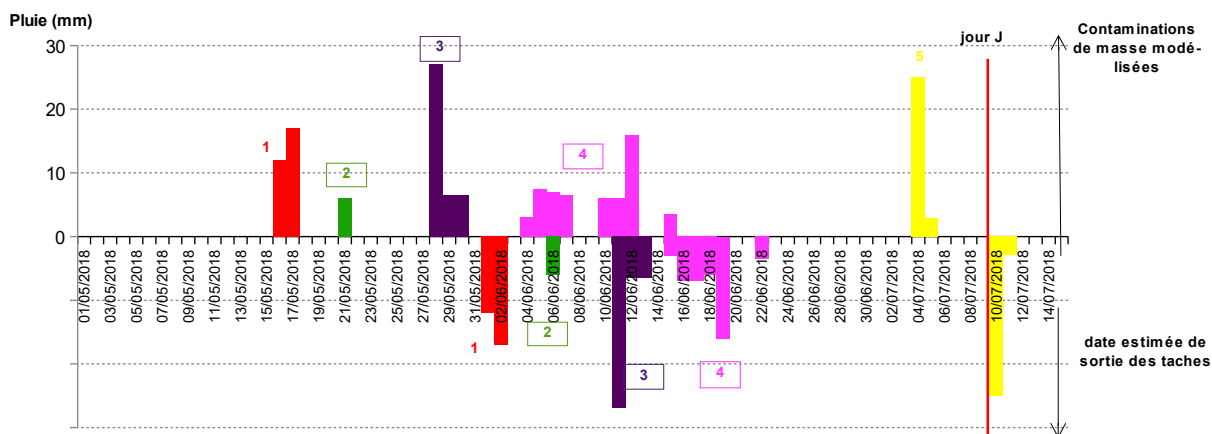
Des contaminations de masse sont modélisées en tous secteurs le 4 juillet. Elles ont pu être localement fortes.

**Simulation de J à J+10** : Les prévisions annoncent des orages avec des cumuls pouvant être variables. Cependant, le risque de contamination par le mildiou devrait être en hausse sur la majorité des secteurs. La pression devrait devenir moyenne à forte sur toute la zone.

Sur les secteurs de Compeyre, Entraygues et Marcillac des contaminations de masse sont toujours modélisées dès 3 mm et pourraient être de forte intensité. Pour le secteur de Balsac, il faudrait 7 mm pour engendrer des contaminations alors que sur le secteur de Valady, il faudrait un cumul de 15 mm.

Les taches issues des contaminations de masse des 4-5 juillet devraient être visibles autour du 10 juillet. Si une nouvelle contamination de masse survient, le temps d'incubation modélisé est désormais de 5 jours.

### **Mildiou : Synthèse des épisodes contaminants – Calculs au 09/07/2018 pour la zone Aveyron**



### **Synthèse réalisée à partir des données de la modélisation et des suivis de parcelles du réseau de surveillance :**

Les données de la modélisation permettent d'identifier les pluies contaminantes et les suivis en parcelles confirment les dates de sorties de taches.

La contamination de masse et la sortie des taches correspondante sont identifiées par une couleur et un numéro identiques  
La hauteur des histogrammes est proportionnelle à la hauteur de la pluie contaminante  
numéros encadrés = sortie de taches confirmées par les observations sur le réseau de surveillance

**Évaluation du risque** : Le risque est toujours d'avoir de nouvelles contaminations de masse mais surtout des repiquages lors des orages annoncés pour ce week-end et que la maladie impacte les grappes de manière encore plus significative.

**Restez vigilants à toutes pluies et rosées en présence de mildiou sur feuille.**

**Mesures prophylactiques** : L'effeuillage côté soleil levant permet d'améliorer l'aération et de limiter l'hygrométrie au cœur des souches

## **OïDIUM** (*Uncinula necator*)

• **Situation au vignoble** : Sur les TNT de Marcillac et Valady, les symptômes progressent encore sur feuilles et grappes. Hors TNT, les parcelles aveyronnaises sont exemptes d'oïdium.

• **Données de la modélisation - Potentiel Système** : Modèle en cours de validation – Données à titre indicatif

Le risque de contamination par l'oïdium devrait rester moyen sur toute la zone. **Des nouvelles périodes de contamination sont modélisées en cas de pluie sur l'ensemble des secteurs à l'exception du secteur de Compeyre.**

**Évaluation du risque :** La pression est toujours en hausse et les conditions climatiques sont favorables. Il existe un risque de contamination qui se maintient jusqu'au stade fermeture de grappe.

Le développement du champignon étant gêné par les conditions sèches et très lumineuses, les symptômes sont donc à rechercher au cœur des souches.

**Mesures prophylactique :** Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV (Ex : effeuillage)

## **BLACK ROT** (*Guignardia bidwellii*)

• **Situation au vignoble :** Pas d'évolution sur l'ensemble des vignobles aveyronnais.

**Évaluation du risque :** La sensibilité des baies aux contaminations reste importante jusqu'à la fermeture de la grappe. Il convient donc de rester vigilant au risque de contamination lors des orages prévus en fin de semaine.

## **CICADELLE VERTE** (*Empoasca vitis*)

• **Situation au vignoble**

Des larves sont observées mais les populations restent bien inférieures au seuil de nuisibilité.

**Évaluation du risque :** Risque faible à nul

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes, que l'on observe plus facilement car ils volent dans les parcelles, qui sont à l'origine des dégâts de grillure qui peuvent se développer en cas de forte infestation.

**Seuil de nuisibilité (printemps) :** 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

**Mesures prophylactiques :** L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

## **CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE**

**Évaluation du risque :** L'ensemble des informations réglementaires relatives à la lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la Flavescence dorée sont disponibles sur le site de la DRAAF Occitanie.

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Sante-de-la-vigne>

Les dates retenues pour le T1 sont écoulées. **Le T2 est à réaliser :**

- en conventionnel à 14j du T1 soit du 9 au 21 juillet,

- en AB à 10j du T1 soit 5 au 17 juillet

## **AUTRES OBSERVATIONS**

**Maladies du bois :** le stade de la vigne et l'alternance de périodes fortement pluvieuses puis chaudes sont favorables à l'expression des maladies du bois dans leur forme apoplectique.

De nombreux insectes sont observés dans les vignes : syrphes, œufs de chrysopes mais aussi d'autres auxiliaires comme les typhlodromes.

**Le prochain BSV Vigne Aveyron paraîtra le mardi 17 juillet 2018**

### **REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)**

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat AOC Marcillac, la cave de Valady et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.